



Luxembourg, le 26/10/2022

**Circulaire n° 4186**

## Circulaire

aux administrations communales

aux receveurs communaux pour information

**Objet : Impôt foncier 2021**

Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,

A l'instar des années précédentes, j'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe le relevé détaillé des rôles de l'impôt foncier de l'exercice 2021, établi par mes services sur base des rôles parvenus au ministère.

Dans ce contexte, je vous prie de bien vouloir confirmer, moyennant le formulaire joint, l'exactitude des produits inscrits sur le relevé en question. Par la suite, je vous saurais gré de bien vouloir retourner le formulaire, dûment complété, par voie électronique à l'adresse e-mail [finances@mi.etat.lu](mailto:finances@mi.etat.lu) pour le **25 novembre 2022** au plus tard.

Pour toutes informations et explications complémentaires, Monsieur Max Back de la Direction des finances communales du ministère de l'Intérieur se tient à votre entière disposition :

**M. Max Back**

**tél. 247-74637**

[max.back@mi.etat.lu](mailto:max.back@mi.etat.lu)

Veillez agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, l'assurance de ma parfaite considération.

La Ministre de l'Intérieur

Taina Bofferding

2 Annexes :

- Formulaire
- Relevé Impôt foncier 2021